DANS LA RÉGION

Les victimes civiles de la guerre inhumées à Berles-Monchel

(PAS-DE-CALAIS)

Nous donnons d'abord la liste des personnes évacuées à Berles-Monchel le 22 mai 1940 ainsi que tous renseignements concernant les décédés :

Antoine Blaszczyck, né à Piétrovice (Pologne) le 27 décembre 1904, domicilié à Sallaumines (Pas-de-Calais) ; Edouard Blaszczyck, né le 23 mai 1938 à Sallaumines (P.-de-C.) domicilié à Sallaumines, 19, rue de Vannes ; Jean Cierkosz, né le 25 mai 1883, à Kajanka (Pologne), domicilié à Sallaumines, 19, rue de Vannes ; Raoul Delattre, né le 14 novembre 1929, à Billy-Montigny (P.-de-C.), domicilié à Billy-Montigny ; Raoul Laurent, né le 11 juin 1898, à Amiens, domicilié à Billy-Montigny ; Hélène Laurent-Croquelois, né le 12 juin 1898, à Saint-Etienne-au-Mont (P.-de-C.), domiciliée à Billy-Montigny ; André-Pierre Laurent, né le 2 août 1928, à Isques (P.-de-C.), domicilié à Billy-Montigny; Raoul-Francois Laurent, né le 7 mai 1936, à Billy-Montigny, domicilié à Billy-Montigny ; Jean Burzal, né le 17 octobre 1888 à Kierno (Pologne), domicilié à Liévin (P.-de-C.), rue 10, n. 8 ; Ladislas Burzala, né le 7 septebmre 1913, à Marten (Allemagne), domicilié à Liévin, rue 10, n. 8 ; Franz Gladysewski, né le 4 décembre 1917, à Recklinghausen (Allemagne), domicilié à Liévin, rue 10, n. 7 ; Louis Jules Pavot, né le 26 mars 1868, à Anzin (Nord), domicilié à Anzin, 221, rue Anatole-France ; Jean-Bautiste Adam, né le 22 juillet 1906, à Wallers (Nord), domicilié à Denain (Nord) ; Richard Meurisse, né le 29 mars 1878 à Deerlyk (Belgique), domicilié à Escaudain (Nord) ; Fernand Malecot, né le 28 août 1881 à Denain, domicilié à Denain, 31 ter, rue Victor-Hugo ; Joannès Jean Marie Malecot, né le 14 octobre 1884 à Denain, domicilié à Denain ; Félicie Baudry, née le 29 mars 1849 à Petite-Forêt, par Anzin (Nord), veuve de Joseph Berthel.

André-Joseph Vermote, né le 17 septembre 1901, à Bruges (Belgique), domicilié à Couture-Saint-Germain, rue Sauvagemont ; Fernand-Désiré Claisse, né le 14 octobre 1906, à Thiant (Nord), domicilié à Thiant, rue Jules-Guesde ; Emile-Georges Monnez, né le 16 janvier 1890, à Saint-André-lez-Lille, domicilié à Hellemmes-lez-Lille, 95, rue J.-J.-Rousseau ; Georges Lermission, né le 6 avril 1892, domicilié à Saint-Saulve (Nord) ; Jules-Léopold Delescluse, né le 2 avril 1903, à Lille, domicilié à Haubourdin (Nord), 60, rue du Centre; Adrienne Elise-Marie Baly, née le 20 septembre 1926, à Saint-Nicolas-lez-Arras, domiciliée à Saint-Nicolas ; Augustin-Théodore Goslin, né le 6 mai 1882, à Quend-Plage (Somme), domicilié à Saint-Nicolas-lez-Arras, 11, rue d'Hénin-Liétard; Julien-Eugène Colpart, né le 9 janvier 1898, à Arras, domicilié à Arras, 51, rue des Augustines ; Henri Bacqueville, né le 22 décembre 1921, à Berles-Monchel, domicilié à Berles-Monchel.

Henri-Arthur-Joseph Bacqueville, né le 10 juin 1889, à Berle-Monchel, domicilié à Berles-Monchel ; Norberé Bras, né le 8 août 1924, à Arras, domicilié à Arras, route de Saint-Paul ; Vincent Alexandre, né le 1er septembre 1872 à Lens, domicilié à Hénin-Liétard, 74, rue de l'Egalité ; Georges Duquesnoy, né le 25 janvier 1892, à Billy-Montigny, domicilié à Billy-Montigny ; Henri-Anatole Duquesnoy, né le 2 avril 1924, à Billy-Montigny, domicilié à Billy-Montigny ; Bérenguel Antonio Martinez, né le 9 mars 1893, à Rioja (province d'Alméria), domicilié Waziers (Nord), 81, rue Paul-Vaillant-Couturier.

Louis Boucart, né le 2 juin 1898 à Tournai (Belgique), domicilié à Tournai, rue Saint-Pierre, 23 ; Raymond-Victor-Ghislain Gonze, né le 9 avril 1897, à Marchiennes-au-Pont (Belgique), domicilié à Billy-Montigny, rue d'Auxerre, 12; Henri-François-Joseph Caron, né le 22 avril 1903, à Méricourt (P.-de-C.), domicilié à Méricourt ; Marcel-Gustave-Alphonse Poulain, 40 ans, né à Drocourt (P.-de-C.), domicilié à Méricourt ; Félix Michel, né le 23 septembre 1878, à Loffre (Nord), domicilié à Lewarde (Nord), 28, rue Jules-Guesde ; Lucien Renoncourt, domicilié à Hérin (Nord) ; Joseph Lauer, né le 29 octobre 1919, à Gelslautern (Sarre), domicilié à Méricourt.

Nikita Kozeroff, ouvrier à la Société anonyme d'éclairage et d'application à Arras, porteur du bulletin de paye n. 371 de la première quinzaine de mai 1940 ; Jules Hamon, né le 4 mars 1889 à La Bouverie (Belgique) ; Wladislas Sternicki, né le 4 mars 1901, à Gross-Laszewo (Pologne), domicilié à Auby (Nord), rue Marat, 18 ; Charles-Louis Cardon, né le 2 juillet 1896, à Denain, domicilié à Denain, 84, quartier Chabaud-Latour ; Emile Bailleu, ouvrier de la société des Forges de Denain et d'Anzin, médaillé du travail en 1933 ; Clémence Laboure-Ponche, née le 11 septembre 1920, à Haillicourt (Pas-de-Calais), domiciliée à Airon, 85, rue Pascal ; Louis Dieumegarde, né le 7 juillet 1892, à Paris, domicilié à Berles-Monchel.

La mairie de Berles-Monchel demande aux personnes qui connaitraient les décédés sus-indiqués (dont la date de naissance ou le domicile n'est pas mentionné) de vouloir bien lui donner tous renseignements utiles pour compléter les actes de l'Etat Civil.

Dès que la mairie aura des instructions pour les exhumations et transports de corps, elle en donnera avis aux familles intéressées par la voie du journal. Des indications suffisantes seront données à ce sujet.

A titre de renseignement, la gare qui dessert la localité est la gare de Savy-Berlette, sur la ligne d'Arras à Saint-Pol.

Les recherches civiles de la Préfecture

Sa famille est sans nouvelles de M. Loriaux

Evacué de Fontaine-au-Pire, le 17 mai dernier, M. Loriaux Germain, 67 ans, taille 1 m. 60 environ, yeux bleus, vêtu d'un pardessus en drap marron, d'une vareuse gris noir, d'un pantalon noir à rayures, d'un tricot bleu marine, d'une chemise gris foncé, d'une flanelle de coton blanc, de chaussettes grises, chaussé de bottines et coiffé d'une casquette, avait le pied droit fracturé par le camion qui le transportait. Déposé à l'hôpital de Montdidier le 18 mai, il était transporté dans la soirée à l'auberge de la Jeunesse de cette localité puis dirigé le 19 au matin sur Beauvais. Evacué le même jour par train sanitaire dans une direction inconnue, sa famille est sans nouvelles de lui depuis cette date.

M. G. Loriaux
Ph privée).

Recueilli par une ambulance militaire

Blessé à l'aine et à la cuisse gauche le 17 mai dernier, alors qu'il parcoursit la route de Bohain à Saint-Quentin, M. Felbacq Charles, 66 ans, était recueilli par une ambulance militaire qui devait taire qui d'après les déclarations faites par les infirmiers à Saint-Quentin. Aperçu le même jour dans cette ville sur une voiture découverte en compagnie d'autres blessés, il n'a été trouvé aucune trace de son passage dans les établissements hospitaliers de la région.

M. C. Felbacq
Ph. privée).

Lors de son accident, M. Felbacq était vêtu d'un veston gris, d'un tricot bleu amrine, d'une chemise à rayures blanches et noires. Il portait en outre, diverses pièces d'identité ainsi qu'une certaine somme d'argent.

Blessée à la tête, Madame Druart a disparu

Blessée à la tête à la suite d'une chute, Mme veuve Druart-Binay, Alphonsine, 67 ans, taille 1 m. 63, yeux marron foncé, cheveux gris, était évacuée de Cousolre le 18 mai dernier par une ambulance militaire dans une direction inconnue. Malgré de nombreuses recherches, sa famille est sans nouvelles d'elle. Lors de son évacuation, la blessée était vêtue d'un peignoir à lignes bleues sur fond noir et chaussée de caoutchouc.

M. Losson n'a pas reparu à son domicile

Requis par un officier français à Gommegnies-Carnois, le 20 mai 1940, à midi, pour aller quérir des renseignements, M. Losson Luc-Ghislain-Emile, né le 8 février 1901, à Beaumont (Belgique), n'a plus reparu à son domicile. Lors de son départ, M. Losson, qui est employé à la Compagnie des chemins de fer du Nord-Belge à la gare d'Erquelines, était vêtu d'un costume vert, d'une chemise grise, coiffé d'un bonnet alpin et chaussé de pantoufles en drap noir. Il était fortement atteint d'asthme.

M. L. Losson
Ph. privée).

***

Les personnes qui pourraient fournir tous renseignements utiles sur les intéressés sont priées d'écrire à la Préfecture du Nord (Service des Recherches civiles), rue Jacquemars-Giélée, à Lille.

AVIS A LA BATELLERIE

On nous communique ;

Le syndicat général de la batellerie, informe les patrons bateliers que ses services n'ont jamais cessé de fonctionner et qu'ils peuvent s'adresser au S. G. B. pour obtenir des renseignements sur l'assurance risque de guerre — couvrant les dommages fluviaux du fait de la guerre — ainsi que pour la libération provisoire des patrons-bateliers prisonniers de guerre et pour toutes les questions intéressant la corporation batelière.

Ecrire au Président du Syndicat général de la batellerie, 19, rue Beaurepaire, Paris (10e).

UN CHARIOT EST TAMPONNÉ PAR UN CAMION QUI PREND LA FUITE A BOUCHAIN

Les chevaux s'emballèrent et une femme se tua en sautant du véhicule

Informés qu'un grave accident d'auto venait de se produire sur la route nationale au lieu dit « le Faubourg de Bouchain », des gendarmes se rendirent sur les lieux pour y faire leur enquête.

M. Maurice Robin, demeurant à Lieu-St-Amand, revenait de Douai conduisant son chariot attelé de deux chevaux, chargé de bouteilles, destiné à Mme Prouveur, née Tison Catherine, gérante de la Coopérative de Lieu-St-Amand. Cette dernière avait pris place sur le devant de la voiture près de M. Robin. Près d'elle étaient assis Mme Vve Dupas et son neveu Dupas Victor.

Arrivé au lieu dit le Faubourg de Bouchain alors qu'il tenait régulièrement sa droite, M. Robin ressentit un violent choc à l'arrière de son chariot qui fut déplacé sur le trottoir de droite, tandis que M Robin, Mme Dupas et son neveu étaient projetés tous trois sur la chaussée ; les caisses et les bouteilles se brisèrent sur le sol. Les chevaux prirent le mors aux dents et ne s'arrêtèrent qu'à un kilomètre de là.

Mme Prouveur qui était assise dans le chariot, voyant les chevaux emballés, fut prise de peur et se jeta en bas de la voiture. Elle tomba la tête la première sur la chaussée et resta étendue inanimée. Quand on la releva, elle avait une blessure au-dessus de l'oreille gauche et la matière cervicale s'étalait sur le pavé.

M. Robin, aussitôt relevé, courut après ses chevaux, non sans avoir après sa chute aperçu le camion qui venait de le tamponner et qui prenait la fuite, mais il ne put relever le numéro. Il était alors environ 18 h. 30 et le camion n'était pas éclairé.

M. le docteur Vienne, de Bouchain, arriva aussitôt sur les lieux, mais il ne put que constater le décès de Mme Prouveur qui était âgée de 50 ans.

Mme Dupas ressent de vives douleurs à la hanche gauche ; elle fut reconduite à son domicile. Son neveu porte une blessure à la tête et ressent de vives douleurs à la cuisse gauche. Le chauffeur du camion tamponneur ferait bien de se faire connaitre.

L'ÉCLAIRAGE DES PASSAGES A NIVEAU

M. le Secrétaire d'Etat aux Communications vient de prendre l'arrêté suivant :

Jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté, l'éclairage des passages à niveau sera assuré dans les conditions ci-après :

Les passages à niveau sur lesquels la circulation automobile dépassera, en moyenne, deux voitures par nuit seront éclairés, soit à l'aide d'un feu de position, soit à l'aide d'un feu sur chaque barrière.

Les passages à niveau sur lesquels la circulation automobile n'atteindra pas, en moyenne, deux voitures par nuit ne seront pas éclairés. L'éclairage de tous les passages à niveau sera supprimé pendant les périodes d'interruption de la circulation des trains, les barrières étant alors maintenues ouvertes.

LE RECENSEMENT INDUSTRIEL

Vichy, 20. — En vertu de la loi du 16 août 1940, les entreprises industrielles, quelles que soient leur forme et leur importance, doivent obligatoirement dans chaque branche de l'industrie être recensées par le comité d'organisation correspondant.

En ce qui concerne le matériel électrique de toute nature, c'est au comité des organisations de la construction électrique ou radio-électrique, 11, rue Hamelin, à Paris-18e, qu'il appartient d'effectuer ce recensement.

On notera qu'il s'agit de la construction proprement dite de matériel et non des entreprises destinées exclusivement à la vente, à l'installation ou à l'exploitation de ce matériel, les entreprises d'activités multiples se trouvant d'ailleurs visées dès qu'elles s'occupent de construction de matériel électrique.

Le comité d'organisation atteindra directement les entreprises de constructions dont il aura connaissance par les moyens en son pouvoir et il leur adressera très prochainement un questionnaire.

Les entreprises qui ont des raisons de penser qu'elles ne seront pas atteintes par ce questionnaire et particulièrement celles qui n'appartiennent à aucun groupement professionnel doivent se faire connaitre immédiatement au comité d'organisation ci-dessus.

Leur attention est appelée sur l'importance primordiale, sur le caractère obligatoire du recensement prescrit par la loi du 16 août 1940, ainsi que des réponses à faire aux questionnaires.

Les industriels qui négligeraient cette formalité s'exposeraient à l'avenir à de graves inconvénients dans l'exercice même de leur profession.

LA VENTE DU PAPIER « DUPLICATEUR »

Dans le but de mettre fin à des pratiques contraires à l'ordre public, le préfet du Nord vient de prendre un arrêté aux termes duquel il est interdit à tous fabricants, marchands grossistes ou détaillants de vendre sans autorisation délivrée par la Préfecture ou la sous-Préfecture, tous papiers dit « duplicateurs » pouvant être employés à la confection de circulaires ou tracts ronéotypés.

Une autorisation devra également être exigée des acheteurs de tous appareils servant à la fabrication ou à la reproduction de ces circulaires ou tracts.

Les demandes d'autorisation devront être déposées soit à la mairie, soit au commissariat de police.

Les vendeurs des dits papiers ou appareils devront porter sur un registre spécial les ventes qu'ils auront ainsi faites en indiquant les noms et adresses des acquéreurs ainsi que la dénomination de l'autorité qui aura délivré l'autorisation avec la date de celle-ci.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux ressortissants de l'armée allemande.

LE PRIX D'ACHAT DES ALCOOLS

Vichy, 20. — Le ministère des Finances communique :

Un arrêté du ministre secrétaire d'Etat aux Finances vient de fixer, pour la campagne 1940-1941, les prix d'achat par l'Etat de certaines catégories d'alcool provenant des opérations de distillation de tubercules et d'opérations de synthèse. Ces prix sont pratiquement les mêmes que ceux de la campagne précédente. Le prix des alcools de betteraves sera déterminé pour chaque campagne, celui des alcools de pommes, de poires, de cidre, de poiré a déjà été fixé par arrêté antérieur. Les alcools de vin et de marc seront achetés aux prix spéciaux de sirosité en fin d'année.

BOURSE DE PARIS DU 19 NOVEMBRE 1940

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
3 %	84 55	85 15
3 % amort.	91 50	91 50
4 % 1917	89 10	89 55
4 % 1918	88 70	89 20
5 % 1920	120 25	121 70
4 ½ 1932 A	92 50	92 75
4 ½ 1932 B	91 50	91 80
5 % 1939	100 20	100 55
Caisse aut. 5 % 1928	107 50	108 00
Obl. trésor 4 ½ 1933	1059 00	1060 00
— 4 % 1934	1001 00	1015 00
— 5 % 1935	1020 00	1021 00
Outill. Nat 4 ½ 1832	955 00	960 00
P.T.T. 8 % 1928	505 00	513 00
— 4 ½ 1929	485 00	494 00
— 5 % 1934	1010 00	1010 00
— 5 % 1936		1007 00
— 8 % 1938	1064 00	1040 00
Obl. Trésor 4 ½ 36 B.	132 00	130 50
Bons Trés 4 ½ 1933	1080 00	1082 00
— 5 % 1934	1060 00	1060 00
— 4 ½ 1934	1040 00	1039 00
— 4 % 1935	1518 00	1017 00
— Sept 1937	1030 00	1041 00
— Déc. 1937	1050 00	1055 00
— Fév. 1938	1085 00	1082 00
Cais aut Tabacs	940 00	951 00
CREDITS NATIONAUX		
Cr. Nat 1919	570 00	562 00
— 1920	530 00	523 00
— Janv 1923	532 00	532 00
— Juin 1823	528 00	535 00
— Janvier 1924	567 00	557 00
— 1934	1035 00	1032 00
— 1835	1025 00	1039 00
— 1937	1029 00	1025 00
— 1938	1085 00	1072 00

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONCIERES COMMUNALES		
Fonc 1883	333 00	333 00
— 1885	351 00	355 00
Com 1891	303 00	310 00
— 1892	385 00	394 90
Fonc 1885		380 00
Com 1899	359 00	355 00
Fonc 1903	383 00	391 00
Com 1906	360 00	360 00
Fonc 1909	200 00	198 00
Com 1812	182 00	185 00
Fonc 1913 3 ½		405 00
— 1913 4 %	518 00	514 00
Empr 1926	670 00	660 00
Com. 1927	550 00	554 00
Empr 1829	978 00	991 00
Com 1930	888 00	888 00
Fonc 1930	855 00	855 00
Com 1831	855 00	860 00
— 1931/32	857 00	867 00
— 1832	885 00	878 00
Empr 1933	979 00	994 00
Empr 1834	1005 00	1020 00
Bons à lots 1887	86 dem.	......
— 1888	......	......
Panama à lots	......	126 00
DIVERS		
Algérie s/ routes 4 %		
Bune-Guelma	300 00	306 00
Ch. fer Maroc 8 %	464 00	486 00
Métro 3 ½	......	502 00
— 5 % 1933	925 00	930 00
— 5 ½ 1939	......	977 00
Franc. Tram. 4 %	......	317 00
Energ. Ind 5 %	......	......
— 4 ½ 1831	......	1785 00
Ouest-Lumière 5 % 31	937 00	930 00
Union Electr. 4 ½ 30	891 00	890 00

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 407 ; 1875, 480 ; 1878, 474 ; 1892, 273 ; 1898, 325 ; 1904, 301 ; 1912, 275 ; 1928, 919 ; 1929, 896 ; 1930 lots, 840 ; 1931, 823 ; 4 % fortif 801 ; 1932, 962 ; 1934 5 ½ %, 955 ; 1934 5 %, 910 ; 1935, 977 ; 1937, 998 ; 1938, 1031.

Chemins de fer — Est 5 %, 576 ; 3 % anc. 452 ; 3 % nouv. 394 ; 5 % 1921 A, 815 — Lyon 8 %, 478 ; 5 %, 438 ; 3 % anc. 384 ; 3 % nouv. 375 ; 5 % 1921 A, 820. — Midi 8 %, 475 ; 3 % anc., 411 , 3 % nouv. 381 ; 5 % 1921 A, 809. — Nord : 8 %, 467 ; 5 % 443 ; 3 % anc., 450 ; 3 % nouv., 420 ; 5 % 1921 A, 809 — Orléans 8 %, 465 ; 5 %, 452 ; 3 % 1864, 389 ; 5 % 1921 A, 810. — Ouest : 3 % anc. 438 ; 3 % nouv. 394.

Emprunts Coloniaux — Afriq. Equat. 5 % 1933, 958 ; 5 ½ % 1938, 1.011 ; 5 ½ % 1937, 1.035. — Afrique Occ. 5 % 1933, 946 ; 5 ½ 1938, 1.011. — Annam-Tonkin 2 %, 69. — Cameroun 4 ½ 1932, 888. — Indochine 3 % 1909, 358 ; 5 ½ 1933, 995. — Madagascar 5 ½ 1933, 1.014 5 ½ 1937, 986. — Maroc 1914, 396 ; 1918, 434 ; 5 % 1933, 890 ; 8 % 1937, 1.052 — Tunis 1892, 313. — Algérie 1902, 395 ; 5 % 1938 1,028 — Tunisie 1902, 300 ; 4 ½ 1932, 930.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT DU NORD

Classement de la 1re Division

A l'issue des quatre premières journées du Championnat du Nord amateur, le classement de la 1re Division s'établit comme suit :

	J.	G.	N.	P.	Pts	P.	C.
Olymp. Lillois	4	4	0	0	12	16	2
I. C. Lambersart	4	3	0	1	10	18	7
Stade Roubaisien	4	3	0	1	10	12	4
Excelsior Rx	4	3	0	1	10	13	8
Ol. Marcquois	4	2	1	1	9	11	5
R. C. Roubaix	4	2	1	1	9	11	5
St. Haubourdin	3	2	0	1	7	14	4
S. C. Fivois	4	1	1	2	7	10	7
E. S. Roncq	4	1	1	2	7	7	7
J.A. Armentières	3	1	1	1	6	8	8
A. S. Lomme	4	0	2	2	6	4	13
O. S. Halluin	4	1	0	3	6	8	24
U. S. Tourcoing	3	1	0	2	5	3	5
U. S. Wasquehal	4	0	1	3	5	1	14
F. C. Marquette	4	0	1	3	5	1	14
ASC Hellemmes	3	0	1	2	4	3	9

EPREUVE « INTER-CLUBS » DE L'OSTREVENT

RÉSULTATS DES RENCONTRES DU 17 NOVEMBRE

Bouchain, 0 ; Iwuy, 6.
Hordain, 2 ; Neuville, 1.
Marquette, 8 ; Féchain, 1.
Mastaing, 9 ; Paillencourt, 1.
Rœulx, 6 ; Avesnes-le-Sec, 1.
Douchy, 9 ; Haspres, 1.

Calendrier de la journée du 24 novembre : Paillencourt-Haspres ; Neuville-Bouchain ; Iwuy-Rœulx ; Avesnes-le-Sec-Hordain ; Féchain-Mastaing ; Douchy-Marquette.

CYCLISME

UN NOUVEAU BRASSARD-RENTE AU VÉL' D'HIV' PARISIEN

Paris. — Là où récemment Aimar a, au Vel' d'Hiv' parisien, porté le record local de l'heure à un point si élevé, que la plupart des candidats-rentiers ont perdu l'envie d'essayer de conquérir le brassard-rente, on a créé un autre brassard, doté d'une rente journalière, notamment celui qui se courra sur 1 km. avec départ arrêté. On sait que Kaers en est le recordman local, avec le fameux temps de 1 m. 09 4/5 seconde.

Plusieurs coureurs ont déjà posé leur candidature, entre autres Prat, Breuskin, Dousset, Robyns, Maye, Deforge, tandis que l'on croit que Gerardin, l'homme qui, après Kaers réussit le meilleur chrono sur le kilomètre au Vel' d'Hiv' parisien, tentera également sa chance.

JOSÉ CANO, CHAMPION MILITAIRE D'ESPAGNE

Madrid. — Pas moins d'environ 400 coureurs ont pris le départ à l'officieux championnat militaire d'Espagne, disputé avec départ et arrivée à Madrid, sur un parcours de 125 km. Le résultat a été le suivant : 1. José Cano, en 3 h. 36 m. ; 2. José Jabardo, en 3 h. 38 m. 44 s. ; 3. Vicente Carretero, en 3 h. 39 m. 48 s. ; 4. Ribas ; 5. Tavares.

Carretero était parti nettement favori et aurait sans doute gagné si, à la suite d'un bris de roue, il n'avait perdu de précieuses minutes.

AUTOMOBILISME

Les voitures inutilisées exigent l'entretien de plusieurs organes

Le Comité de direction de la CNCA vient d'adresser à ses présidents de secteurs la circulaire ci-dessous :

Mesures à prendre pour assurer la conservation du matériel automobile actuellement immobilisé

Les restrictions imposées à la circulation automobile ont eu pour conséquence l'immobilisation, dans l'ensemble du Pays, de près de deux millions de véhicules.

Ce matériel représente, non seulement une valeur intrinsèque importante, mais il est aussi une source de richesse en puissance, puisque dès qu'il lui sera permis de circuler à nouveau, il sera un facteur primordial du relèvement économique de la France.

Pour remplir ce but au moment opportun, il est indispensable de prendre les mesures nécessaires pour assurer sa conservation.

Il y a donc lieu de se préoccuper, dès maintenant, de son entretien de façon à ce qu'il soit toujours prêt à être utilisé.

LES TRAVAUX QU'IL EST URGENT D'EFFECTUER SONT :

1° **Le graissage sous pression de tous les graisseurs et le graissage des ressorts.**

(La graisse, en effet, sèche rapidement et dans quelques mois il faudrait obligatoirement démonter les différentes articulations pour pouvoir les graisser efficacement. Cette opération serait très onéreuse).

2° **Le débranchement des accumulateurs et l'exécution des mesures prescrites par chacun des fabricants pour leur entretien.**

(Par la suite, une charge périodique pourrait être envisagée suivant leur état actuel).

3° **La vidange du radiateur** et, éventuellement, de la partie arrière du moteur ; le rinçage du radiateur.

4° **La vidange du réservoir d'essence.**

LES TRAVAUX QU'IL EST A CONSEILLER D'EFFECTUER SONT :

1° Lavage.

2° Entretien des dessous (châssis, tôle, ailes et les parties oxydables du moteur). Peinture.

3° Démontage des pneus et des chambres — mettre du talc — peinture de l'intérieur des jantes.

4° Dépose des bougies et injection d'un peu d'huile dans les cylindres et dans les guides de soupapes.

BASKET-BALL

AU DISTRICT TERRIEN DE LA L.N.B.B.

Le District Terrien informe les clubs de la région qui n'auraient pas envoyé leur adhésion pour le Championnat 1940-41, que la clôture des engagements est fixée pour le Jeudi 28 Novembre, dernier délai ; une permanence se tiendra Dimanche 24 Novembre, chez Flouquet, « Bar de l'Echo », à Lille, à partir de 10 h., afin de régulariser la situation de certains clubs et retirer les licences.

HANDBALL

UNE VICTOIRE DE L'ALLEMAGNE SUR LE DANEMARK

Copenhague. — Le match de handball Danemark-Allemagne, disputé à Copenhague devant 5.000 spectateurs, s'est terminé par la victoire de l'équipe allemande qui a triomphé par 15-8. Au repos : 8-5.

Curiosités

LES PREMIERS BAS

C'est à un Anglais, William Rider, que l'on attribue la gloire — si c'en est une — d'avoir confectionné, en 1564, les premiers bas dignes de ce nom.

On sait que dans l'antiquité, le bas, tel que nous le concevons, n'existait ; les dames romaines s'enveloppaient les jambes de fines bandelettes et seuls les élégants, à l'instar de Pétrone, les imitaient. Les bas-reliefs romains nous montrent bien des guerriers dont les jambes sont préservées par des courroies, mais il s'agit non d'un vêtement, mais d'un moyen de défense dans le combat.

Les bas de William Rider étaient tricotés à l'aiguille.

La tradition veut que ce soit le roi Henri II qui en ait porté la première paire introduite en France à l'occasion du mariage de sa sœur avec le duc de Savoie.

SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX D'ESTOMAC
POUDRE
DOPS
ALCALINOPHOSPHATÉE OU D' O. DUBOIS
Brûlures - Crampes - Acidité
En vente dans toutes Pharmacies
1136

DEMANDES D'EMPLOIS

STÉNO-DACTYLO connaissant comptabilité, bonne instruction, cherche place. Ecrire Réveil aux lettres J.B.C. 1577

Jeune femme âgée de 25 ans, causant 3 langues (français, polonais et allemand), demande emploi dans un Café ou Café-Restaurant dans l'arrondissement d'ARRAS. Ecrire Réveil aux lettres D.R.P. 1588

OFFRES D'EMPLOIS

COUVREURS-ZINGUEURS DEMANDES. **GALLET, 85, Bd République, DENAIN** 709

LA RAYONNE DE VALENCIENNES S. A.
Invite ancien personnel de FILATURE à se présenter d'urgence à l'usine, pour réembauchage.
FILEURS SUR TURBINES
sont également demandés. Bureaux ouverts tous les jours. Samedi de 8 à 12 heures.
1563

LANDRECIES
Agent d'assurances, bon producteur est recherché Landrecies et environs. Fortes commissions. Ecrire à **M. G. Beaussort, agent Gl du Groupe des « Urbaines », Neuf-Mesnil** p. Hautmont (Nord). 1575

PERDUS ET TROUVES

JE RECHERCHE un SAC DE LINGE GRIS, portant l'adresse sur une enveloppe de toile blanche, abandonnée sur un chariot dans les environs de **THUMERIES**. — Prière au fermier de bien vouloir écrire à **M. LANTENOIS-CATILLON, rue du Moulin, à MACOU-CONDÉ (Nord)**. — Les FRAIS seront REMBOURSÉS. 710

FORTE RÉCOMPENSE à qui retrouvera CHEVAL hongre, 3 ans, gris Rouan, quelques poils en tête, gros des membres, tête forte, oreilles plutôt longues, parti d'une pâture tenant à la ferme, vers le 23 mai. — S'adresser à M César DERON, à DURY, par Vis-en-Artois. 1580

1.000 francs de récompense à qui fera retrouver ou pourra fournir renseignements sur : 1 POULICHE de 18 mois, race ardennaise, baie, équeutée, trace balezanne postérieure droit, disparue de pâture, derrière la ferme, lors évacuation. Discrétion absolue. Ecrire à **LESTOQUOY Nubert, Rœulx (P.-d.-C.)** 1584

PERDUS, entre **Fournes, Béthune et Halluin : RDUE** montée d'un pneu 36-8 Bergougnan et BACHE verte. Donner renseignements, contre bonne récompense, aux FILS E. VAN HULLEBUSCH, à HALLUIN. 1581

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

SUIS ACHETEUR d'une **MAISON** USAGE COMMERCIAL bien située, confortable, centre de **Blendecques ou pays limitrophe.** Paiement comptant, décision rapide. Ecrire au Bureau du Réveil, aux lettres E. R. M. 34.087

MAISON A LOUER 8 pièces. Tout confort. Quartier Pyramide. Prendre adresse Réveil Valenciennes 256

PAMART Achats, ventes maisons, conseils. Prêts, 32, rue Maire-André. 2 à 8 h 1053

ENSEIGNEMENT

ÉTUDES CHEZ SOI

Les cours par correspondance de l'Ecole Universelle permettent de faire chez soi, dans le moindre temps et aux moindres frais, des études complètes, dans toutes les branches. Demandez l'envoi gratuit de la brochure qui vous intéresse :
Broch. 9404 : Classes prim., Brevets.
Broch. 9409 : Classes second., Baccal.
Broch. 9411 : Licences (dr., sc. lettr.)
Broch. 9418 : Grandes écoles spéciales.
Broch. 9422 : Industrie et Trav. Publ.
Broch. 9428 : Carrières de l'Agricult.
Broch. 9434 : Carrières du Commerce.
Broch. 9439 : Orthogr., Rédact., Calcul.
Broch. 9442 : Langues étrangères.
Broch. 9448 : Radio, Air, Marine.
Broch. 9454 : Arts du Dessin, Protts.
Broch. 9459 : Couture, Coupe, Mode.
Broch. 9482 : Secrétariats et Journal.
Broch. 9469 : Carrières Coloniales.
Broch. 9469 : Carrières Coloniales.
ÉCOLE UNIVERSELLE
58, Boulevard Exelmans, Paris (16e) 11139

Ecoles A.A. Blanchart ouvertes
STENO DACTYLO Comptabilité
Coupe, Couture, 25 fr. p. mois
DOUAI, 13, rue des Malvaux
BÉTHUNE, 37, rue Légillon
CARVIN 4, rue de Libercourt
HÉNIN-LIÉTARD, 4, rue Voltaire
LENS, 65, rue de Lille.
VALENCnes, 17, av. du Commerce.
933

Sténo-Dactylo Franç., Ang., Compt. 50, r. Meurein, Lille Cours jour et soir -o- Prix spéciaux 1532

DIVERS

Lames, Rasoirs, Blaireaux
J. FRAMBACH
21, rue Grande-Chaussée, 21 - LILLE
1.005

LIBRAIRIE PEUCELLE
243, rue de Paris, LILLE
Grand choix de romans. LOCATION.
Achat de collections de timbres.
1014

A VENDRE
TRES BELLE CHAMBRE
A COUCHER moderne, en acajou massif, verni au tampon.
PRIX TRES INTERESSANT
S'adresser : 7 ter, rue de Roubaix, 7 ter à LILLE.
1330

Achetons cher **MACHINES A ECRIRE** Vente location, rép. Nord et P.d.C. **Blanchart, 13, r. des Malvaux, Douai** 934

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc"
Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile.
Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes pharmacies : Frs. 12

CHARPENTES MÉTALLIQUES
SERRURERIE INDUSTRIELLE HANGARS AGRICOLES
M. LEFORT, 41, avenue Vallon, à ROSENDAEL (Nord). 1589

PAPIER VITRIFIÉ ARMÉ
remplace vitres, éch. sur dem papier noir D.P. pour intérieur et ext Stock imp **HALARD, 29, r. Bonaparte, Paris.** 11.122

SAUVAGINES
J'achète au plus haut court toutes **Sauvagines, putois, fouines, taupes.** AU TIGRE ROYAL, Maison R. Lépine 5, rue du Carillon — BÉTHUNE 1579

MADAME,
avec votre argent, vous avez le droit d'exiger :
les inimitables ALLUME-FEU
" BELMÈRE "
TOUJOURS LES MEILLEURS

MASSAGE-PÉDICURE
8, rue Grande-Chaussée, LILLE. 1020

NORD RAPID
Transports NORD - PAS-DE-CALAIS
NORD RAPID, 11, r. E. Jacquet, Lille. 1021

L. MAQUER Bijoutier, 28, rue de Paris, LENS **achète les vieux Bijoux or et les brillants au maximum** 141

STATION-SERVICE
Camions CHEVROLET
ET TOUTES MARQUES
Direction LEFRANCNOIS
Les **Ets Lefrancnois** informent leur clientèle que, contrairement à l'annonce parue, le garage sis 34, rue d'Antin, à Lille, **ne sera pas ouvert.** 998

POUR LA MODE:
demandez...
PERFECTION-PRESTIGE,
NUMÉRO D'HIVER. Fr : 25.
PRIMEROSE
NUMÉRO D'HIVER. Fr : 6.50
Envoi Franco contre mandat-carte adressé aux **Editions BELL**
28, Avenue de l'Opéra, Paris (1er)
Leur service de PATRONS est ouvert et livre en 48 heures
11153

TOLES ONDULÉES
GALVANISÉES NEUVES
CHASSIS TABATIÈRES FONTE
TUILES en verre 13 et 22 au m2
5.000 ARETIERS, 2 1/2 au m2
DISPONIBLES
A. LEROY-MERLIN
78, rue de la Gare, NŒUX-LES-MINES
843

COMPTABILITÉ
N'attendez pas les derniers jours de l'année pour préparer vos déclarations.
JAMET-BUFFEREAU
24 bis, rue Esquermoise -- LILLE
1018

GAZOGÈNES A BOIS V. I. C.
homologués. Economie 80 % sur charbon de bois. Marche impeccable. Entretien nul. — DeVAUZE, 6, Faubourg de Douai, 8, LILLE (Tél 506-90). 1015

VENTE - ACHAT - ÉCHANGE tous POSTES SECTEUR - Dépannage **M. LABEEUW, 284, rue P.-Legrand.** 1013

MUSIQUE

OCCASION RARE - ETAT NEUF
Palissandre ciré, avec tabouret
PIANO PLEYEL
A. JUBÉ, 117, Grande-Rue, ROUBAIX
Maison de confiance fondée en 1880
861

DETTES

M. HOTTON Arthur, demeurant à **Vieux-Condé**, rue E. Vaillant, 30, ne reconnaitra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Elvire RENARD. 526

RENSEIGNEMENTS POUR FAMILLES DISPERSÉES

Serait reconnaissante à toute personne voulant bien donner des renseignements sur le **Sergent-chef Grard Emile, tambour-major 1er R.T.M. Section Sanitaire, Secteur Postal 12.818**, vu pour la dernière fois à DOUAI, le 20 mai. — Ecrire à Mme VAN POUCKE-GRARD, rue de Douai, **Beaumont-en-Artois (P.-d.-C.)** 1585

Officier ou soldat, secteur postal 218 du **3e G.R.D.I.**, est prié de donner nouvelles **André MARTIN**, dentiste auxiliaire, peloton sanitaire, vu le 20 mai, à SAINT-POL Répondre MANNEVY, rue Emile-Zola, **Fresnes.** 1545

Madame ANSART Martial, 70, Cour Leroux, rue Emile-Zola, à HERSIN-COUPIGNY (P.-d.-C.) serait recon. à toute personne pouvant donner nouv. du **soldat ANSART Martial, 48e R.I., 21e Bon d'Instruction, 3e Cie, 4e Sect. Secteur Postal 5.345.** 706

Madame FIÉVET, 15, rue Casablanca à BARLIN (P.-d.-C.), sans nouvelles depuis le 13 mai, serait recon à qui pourrait fournir renseign. sur son mari **Charles FIÉVET, garde mobile, Peloton 204, Caserne Tunneau à Bernay (Eure).** 707

Mme **BLANCKAERT, de Wemaers-Cappel, par Cassel (Nord)**, demande renseign sur **Soldat Blanckaert J., 100e R.A.F.S.T.N., 1er groupe, maréchal-ferrant.** Dernière lettre reçue le 11 juin dans la Moselle 951

Madame **VAN WELSENAERE**, 54, rue Jean-Jaurés, BILLY-MONTIGNY (P.-d.-C.), serait reconnaissante aux personnes qui pourraient donner renseignements sur son fils, **soldat au 151e à Metz, Compagnie de Commandement, Secteur Postal 151.** 34.083

Imprimerie du **Réveil du Nord**
186, rue de Paris, **Lille**
Le Gérant : Emile GEST.

L'ANGOISSE D'AIMER

par Jacques MARTIEL

47

Dix minutes après, qui parurent longues, Eliane dormait.

Les couleurs lui revenaient lentement. Jacques n'abandonnait pas le poignet de sa chère Eliane ; le pouls redevenait lentement normal, quoique encore insuffisant.

Il lui tâta le front : il était brûlant... Il craignait alors une réaction violente; une fièvre cérébrale peut-être... Mais il ne laissa point percer son inquiétude.

— [illegible], dit-il à voix basse, excusez-moi : Il m'est impossible de quitter la malade.

— Des complications ?... demanda anxieusement M. Davy.

— Ce n'est pas certain, mais on ne sait jamais... J'en ai peur...

— Mon Dieu !... mon Dieu !... A quoi attribuez-vous cette syncope prolongée?

— A une forte secousse nerveuse, sans nul doute.

— Qu'a-t-il bien pu lui arriver ?... Elle est allée à Paris, puisqu'elle en est revenue en taxi. D'ailleurs, dit-il, excusez-moi ? Il faut que je paye le chauffeur qui l'a amenée. Il va nous apprendre ce qu'il en est, peut-être.

Resté seul, Jacques regardait dormir Eliane, encore très perplexe sur les suites possibles. Cette montée de la température ne lui disait rien de bon.

Elle eut un faible gémissement et se retourna de son côté, sans s'éveiller.

Cela contraria vivement le jeune homme, qui augurait mal, décidément de ce symptôme pourtant léger... Il espérait encore que la robuste constitution de sa chère malade, lui permettrait d'échapper à l'emprise de la fièvre. Il avait fallu que ses nerfs fussent vraiment à bout, pour qu'elle tombât dans un évanouissement aussi persistant, suivi, par surcroît, d'un sommeil agité ?

Alors, Jacques échafauda des hypothèses

L'état d'Eliane n'était pas dû, au moins pas directement, à quelque discussion violente dont il aurait, lui, Jacques, été la cause, puisqu'elle arrivait de Paris... Peut-être, ce voyage était-il la conséquence d'événements antérieurs ?... Etait-ce son absence de l'autre soir ?... Y avait-il quelque connexion avec la visite de Marguerite à M. Davy (car il ne doutait pas que Marguerite n'eût tenu parole), et Eliane avait-elle surpris quelque chose ?...

Il trouva que le colonel demeurait bien longtemps absent... Il avait hâte de savoir. D'abord, parce qu'en qualité de docteur traitant, il lui était indispensable de connaître la cause exacte pour la médication à adopter par la suite, s'il y avait des complications. Ensuite, pour calmer ses appréhensions d'amoureux.

En attendant, il pouvait contempler celle qu'il aimait.

Sa chevelure, écrasée sur la blancheur de l'oreiller par le poids de la tête, lui faisait une auréole qui brillait sous la lumière de reflets dorés. (Cela lui fit penser à éteindre le lustre et allumer la lampe de chevet, dont il voila l'éclat, trop intense encore à son gré, d'une serviette qui traînait par là)... Dans cette demi-pénombre, qui donnait à son visage, d'un ovale parfait, un ton plus mat, Eliane était plus belle encore : on eût dit une madone.

Lui serait-il donc donné, un jour, de la contempler ainsi, confiante mais guérie, seul à seule ?... bien à lui ?...

La porte s'ouvrit doucement.

Suivi d'Augustine, M. Davy entra. Il s'informa très bas ;

— Comment va-t-elle, docteur ?

— Assez bien. Voyez, pour l'instant, elle repose... Mais, quoique je n'y croie guère maintenant, il peut y avoir une poussée de fièvre dans la nuit. Il ne faut pas la laisser seule un instant.

— Voyez-vous quelque inconvénient, demanda le colonel, à ce que nous l'abandonnions un peu à la garde d'Augustine ? Nous causerons au salon.

— Aucun dit Jacques. Et, s'adressant à la cuisinière : Asseyez-vous ici, et évitez tout bruit qui risquerait de faire peur à Mademoiselle. Si elle venait à s'éveiller, ou qu'il se passât quelque chose d'anormal, venez me prévenir aussitôt.

— Bien, docteur.

Ils descendirent l'escalier sans mot dire, et entrèrent au salon.

— Asseyez-vous, mon cher docteur, et causons... D'abord, avez-vous diné ?

— Je me mettais à table quand on m'a téléphoné

M. Davy se leva pour sonner Firmin, qui parût aussitôt.

— Que désirez-vous prendre, docteur?

— Oh ! rien. Un verre de quelque chose et des gâteaux, si vous voulez.

— C'est peu...

— Cela suffira, colonel.

— Il est vrai qu'Augustine est affolée ! Le diner est brûlé, et personne n'a mangé !... Quelle journée !... Pourvu qu'il n'y ait pas de suites, mon Dieu ?... Qu'en pensez-vous ?

— Pour l'instant, rien de franchement inquiétant Mais, Mlle Eliane a dû éprouver un ébranlement cérébral violent, une forte contrariété contre laquelle, vraisemblablement, elle a lutté jusqu'à ce que ses nerfs fussent à bout.

— A ce propos, dit le colonel... Excusez-moi : je ne sais plus où j'en suis. Je sais qu'Eliane est allée à Paris... Qu'y faire ? je l'ignore : elle ne m'a rien dit avant de partir... (il omettait à dessein de parler de leurs rapports tendus)... Je savais seulement qu'elle sortait avec cette satanée voiture, que je regrette d'ailleurs, de lui avoir achetée !... Il paraît qu'en ville, elle s'est fait siffler deux fois, et qu'elle me revient ici, avec deux procès-verbaux, l'un, pour excès de vitesse; l'autre pour avoir embouti un taxi !... C'est au garage où elle a laissé l'auto, assez peu endommagée, dit-on, que le chauffeur qui l'a ramenée, aurait appris ces faits. J'espère que, dès qu'elle le pourra, elle voudra bien me dire toute la vérité.

Firmin rentrait, portant un plateau couvert de fruits et de gâteaux. Il approcha un guéridon et y posa le plateau.

— Merci. Vous pouvez vous retirer.

— Cependant, insinua Jacques, ces avatars ne me semblent pas expliquer entièrement un bouleversement mental tel qu'il puisse entraîner un semblable désordre nerveux.

— Que sais-je ?... fit le colonel, dont la voix et l'attitude soudain embarrassée, trahissaient de lanxiété... Du porto, docteur ?

— Si vous voulez.

— Je vous en prie : prenez des gâteaux, des fruits, ce qu'il vous plaira. Ne vous gênez pas.

— J'userai de la liberté donnée. Je commence à avoir faim.

— Moi, je n'ai pas faim !... Après une histoire pareille...

— Je comprends... Mais, rassurez-vous : tout danger réel est à peu près écarté, je vous l'ai dit.

(A suivre).